



CONVENTION N° / 202

Entre la Mairie de SAINT DIER d'Auvergne représentée par :

Et M. :

n° de téléphone :

à compter du

à

heures

au

à

heures

Gratuitement* contre la somme * de :

Le chèque de caution sera établi à l'ordre du Trésor Public.

Le règlement de la location et le cas échéant des forfaits annexes (nettoyage, clé, ...) seront réglés directement par chèque bancaire ou postal auprès des services de Gestion Comptable de Thiers après l'émission d'un titre de recettes.

* *Rayer la mention inutile*

ETAT DES LIEUX

	A la remise des clés	Au rendu des clés
Observations		

LE MATERIEL

	réservé	rendu
Un défibrillateur à l'extérieur		
Deux chariots porte-tables		
Un chariot porte-chaises		
Un écran de cinéma et sa télécommande		
64 fauteuils de cinéma (non mis à dispo)		
Deux poubelles en cuisine		
Une poubelle dans l'entrée		
Un tabouret		
Un lave-vaisselle, 6 grands paniers, 2 paniers couverts et un petit panier		
Une cuisinière 4 feux, four et 1 grande plaque		
Deux chariots de cuisine		
Deux frigos		

Un placard – plan de travail en aluminium		
Deux porte-manteaux roulants		
Une armoire de rangement vaisselle		
240 chaises en réserve		
17 chaises rouges et noires		
38 tables adultes en réserve		
7 tables enfants		
38 chaises enfants		
10 bancs		
2 rideaux de séparation		
2 grands balais, 4 petits, 2 balais serpillère, 1 pelle, 1 racloir		
1 seau		
1 percolateur		
126 verres à eau		
126 verres à vin		
73 coupes à champagne		
9 grandes assiettes		
146 Assiettes plates		
143 Assiettes à soupe		
162 Assiettes à dessert		
140 Grandes cuillères		
173 Petites cuillères		
148 Fourchettes		
146 Couteaux		
53 Tasses à café		
9 Paniers		
18 Saladiers		
15 Pichets		

Observations état des locaux :

	Observations
Hall d'entrée	
Loge	
Cuisine	
Petite salle	
Grande salle	

Sanitaires	
Extérieurs	

Caution de mille euros

Banque

Chèque n°

Caution remise le

Caution rendue le

Chèque de location

Banque

Chèque n°

Montant

Assurance responsabilité civile

Compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Signature à la réservation de la salle

Signature à la réception de la clé

La Mairie

Le preneur

Signature à la réception au rendu de la clé

La Mairie

Le preneur

Mentions légales :

La collectivité traite vos données personnelles pour gérer votre demande de location de salle. La non-fourniture des données entraîne l'impossibilité de traiter et de donner suite à votre demande. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public de la collectivité à gérer son domaine privé et défendre ses droits patrimoniaux.

Vos données personnelles seront accessibles au maire et aux seuls agents municipaux habilités.

Jusqu'à la fin du contrat, vos données sont conservées cinq (5) ans en cas d'éventuel contentieux.

Conformément à la réglementation en vigueur () vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.*

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés ou pour toute question relative à ce dispositif, vous pouvez nous contacter : Mairie de Saint-Dier-d'Auvergne – 41 rue de l'Octroi 63520 SAINT-DIER-D'AUVERGNE - mairie-st-dier@wanadoo.fr - Tel : 04.73.70.80.34

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en premier lieu au délégué à la protection de la commune à l'adresse mail dpo.adit63@puy-de-dome.fr. Si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse, vous pouvez vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour introduire une réclamation. (cnil.fr)

() Règlement EU 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.*